

Cependant cette association est enrichie de nombreuses indulgences.

Mais, dira-t-on, pour quoi cette association spéciale, pourquoi cette nouveauté ? Et, si elle n'a d'autre but que de prier au nom de Jésus, de procurer le triomphe de l'Eglise et le salut de tous les hommes, ne suffit-il pas de faire sa prière du matin et du soir avec piété et ferveur ?

Assurément une pareille association n'aurait pas sa raison d'être, si tous les chrétiens, unis dans la charité de notre Seigneur, n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, pour trayailler à l'agrandissement du royaume de Dieu sur la terre, et si tous savaient prier avec cette foi, cette confiance qui fait violence au ciel. Mais en est-il ainsi ? Combien ne prie pas ou prie mal ? C'est pour leur venir en aide qu'est établi l'Apostolat de la prière.

D'ailleurs, qui osera soutenir que la prière isolée a la même puissance que celle qui est faite en union avec un grand nombre d'âmes, et qui passe par les sacrés Cœurs de Jésus et de Marie ? Et quelle est donc la signification de certe parole : " là où plusieurs sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux." Ah ! disons encore avec Monseigneur de Vicari : " Comment le Tout-Puissant pourrait-il ne pas regarder gracieusement, ceux au milieu desquels se trouve son fils bien aimé, et comment pourrait-il ne pas exaucer leurs prières, alors qu'elles montent vers lui, en passant par le cœur très pur et très saint de ce divin sauveur ? "

L'Apostolat de la prière approuvé et fortement recommandé par Pie IX, et, pour ainsi dire, par tout l'épiscopat, est une association pleinement en harmonie avec les besoins du temps ; ou plutot c'est une société que la divine providence a fait naître pour réveiller la piété et la vie religieuse à notre époque.